

Réf: Dossier 295009

Avis de constitution

SOCIETE « KO CONSTRUCTION SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré Château non loin de la
pharmacie du Château, Lot 31, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KO CONSTRUCTION SARL »

Objet : Tous travaux de construction et démolition ; gros œuvre, finition intérieur et extérieur ; de rénovation générale de bâtiments résidentiels et non résidentiels ; étude de projet de construction ; vente et achat immobilier ; décoration d'intérieur ; prestation de services.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château non loin de la pharmacie du Château, Lot 31, Ilot 06

Dirigeant(s) M KAMENAN KOUA JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02300 du 08/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27606/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

Pour Avis

Le CEPICI

